

COUR D'APPEL DE NIAMEY

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NIAMEY

CABINET DU GREFFIER EN CHEF

EXTRAIT D'ACTE D'APPEL N°015/2016

L'an deux mil seize

Et le Six Septembre

Par devant nous, Maître SITA MOUSSA,
Greffier en Chef près le Tribunal de Commerce de Niamey ;

A comparu : La SCPA Mandela, avocats associés à la Cour, conseil constitué pour la **SA**, porteuse d'Acte d'Appel en date du 06 Septembre 2016 par lequel elle nous fait constater qu'elle relève appel contre le jugement commercial n°66 du 30 Août 2016 rendu par le Tribunal de Commerce de Niamey dans l'affaire **SA** contre SW.

En foi de quoi, nous avons dressé le présent acte que nous avons signé avec le Comparant.

Pour extrait conforme

Niamey, le 06 Septembre 2016

LE GREFFIER EN CHEF